

Rapport public Parcoursup session 2026

IRTS POITOU CHARENTES - D.E Assistant de Service Social

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IRTS POITOU CHARENTES - D.E Assistant de Service Social (24934)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS POITOU CHARENTES - D.E Assistant de Service Social (24934)	Jury par défaut	Tous les candidats	50	78	58	58	24

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS POITOU CHARENTES - D. E Assistant de Service Social (24934)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	67	48	48	19	79,2 %
			Masculin	11	10	10	5	20,8 %
			Total	78	58	58	24	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IRTS POITOU CHARENTES - D.E Assistant de Service Social (24934)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	17	13	13	4	30,8 %
				AB	17	13	13	4	30,8 %
				B	6	6	6	5	38,5 %
				Total	40	32	32	13	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	14	9	9	3	75 %
				AB	7	4	4	1	25 %
				B	2	2	2	0	0 %
				Total	23	15	15	4	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	3	1	1	1	50 %
				AB	3	2	2	0	0 %
				B	2	2	2	1	50 %
				Total	8	5	5	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	2	2	2	66,7 %
				TBF	1	1	1	1	33,3 %
				Total	4	3	3	3	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	3	3	2	100 %
				Total	3	3	3	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS POITOU CHARENTES - D. E Assistant de Service Social (24934)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	30	22	22	5	20,8 %
			En réorientation	18	15	15	7	29,2 %
			Non scolarisés	28	20	20	12	50 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	78	58	58	24	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS POITOU CHARENTES - D.E Assistant de Service Social (24934)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Savoir-être	Épreuve orale d'admission	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation et du métier, cohérence du projet	Épreuve orale d'admission	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centre d'intérêt, réalisations scolaires, péri ou extra-scolaires	Épreuve orale d'admission	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'entretien donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 20. Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'épreuve d'admission consistera en **un entretien avec un formateur de l'IRTS (d'une durée de 20 à 30 minutes)**.

Cet entretien sera **conduit à partir de votre dossier Parcoursup**. Nous attirons votre attention sur **2 points attendus par notre jury qui sont à compléter directement sur le site :**

La lettre de motivation (*permet de vérifier l'importance du choix de formation du candidat ainsi que de déterminer le bien-fondé du projet de formation*).

Dans cette lettre nous attendons que vous explicitiez votre choix de formation :

- en résumant en quelques lignes votre vision de ce métier,
- en indiquant ce que vous attendez de cette formation.

La rubrique « Activités et centres d'intérêts » (*à compléter selon votre profil*) :

- expériences d'encadrement ou d'animation,
- engagement citoyen (via un contrat de service civique ou au titre de la vie lycéenne) ou bénévole dans une association ou un autre cadre,
- expériences professionnelles ou stages que vous avez effectués,
- pratiques sportives et culturelles. Il peut également s'agir de la pratique d'une langue étrangère non étudiée au lycée, de séjours à l'étranger.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le jury souhaite rencontrer une personne motivée par la profession d'ASS et la formation. Cela signifie :

- faire preuve de curiosité pour le monde qui nous entoure,
- montrer sa compréhension et son questionnement de l'actualité,
- présenter un projet de formation déjà réfléchi,
- démontrer son intérêt pour la profession,
- être capable de dire en quoi consiste le métier d'assistant de service social (avoir une idée précise par des lectures, des rencontres de professionnels, des documentaires, des films, par la valorisation de ses expériences).

Attendus :

- avoir une appétence pour la lecture (actualité, sciences humaines, romans),
- être informé-e des actualités sociales via des médias fiables,
- argumenter et organiser ses réponses.

Sur la totalité de l'entretien, le candidat disposera de 10 min pour se présenter. Le jury évaluera ses compétences, ses motivations et la faisabilité de son projet (lettre de motivation/rubrique Activités).

Signature :

Benoît NICOULEAU,
Directeur de l'établissement IRTS POITOU
CHARENTES